

PROVINCE DE LUXEMBOURG



ARRONDISSEMENT DE VIRTON

COMMUNE
de
ROUVROY
6767

Téléphone
Fax
IBAN
TVA

063/58.86.60
063/58.86.73
BE08 0910 0051 2513
0216696515

info@rouvroy.be

**Règlement communal – Aide à l’apport d’amendement calcaro-magnésien
pour les agriculteurs**

FORMULAIRE DE DEMANDE

Formulaire à rentrer au Collège communal de ROUVROY, rue du 8 Septembre 41 à 6767 DAMPICOURT

A. Renseignements concernant le bénéficiaire de l’aide communale

Nom et prénom du demandeur :
Rue et n° :
Code postal et localité :
Date de naissance du demandeur :
N° de producteur :
Montant de l’aide sollicitée :

B. Déclaration du requérant

Le requérant sollicite la prime communale à l’aide à l’apport d’amendement calcaro-magnésien et déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions d’octroi de la prime et y souscrire sans réserve.

Fait de bonne foi à _____, le _____

Signature :

A joindre en annexe :

- La facture acquittée relative à l’apport d’amendement calcaro-magnésien (facture d’achat et/ou facture de l’entrepreneur, avec le détail des travaux effectués), ainsi que la preuve de paiement, la preuve de l’analyse des parcelles concernées ;
- Une copie de la déclaration PAC, avec la copie des orthophotoplans concernés.